



## Communiqué de presse

Mohamed LAQHILA  
Député des Bouches du Rhône

### Les larmes de Robert DAGORNE ne sont que des mensonges

*Aix-en-Provence, jeudi 26 janvier 2023*

***Suite aux vœux à la population du maire d'Eguilles, monsieur Mohamed LAQHILA, député des Bouches-du-Rhône, répond aux allégations de l'édile :***

« Je mets un point d'honneur à me rendre aux vœux d'Eguilles, même sans invitation, par respect des habitants de cette commune de ma circonscription.

La couleur politique est clairement affichée, assis entre un sénateur « patriote Zemmouriste » et un conseiller régional « frontiste Lepeniste », j'ai du mal à suivre les longues jérémiades de l'édile. Tantôt procureur d'un Etat voyou qui racketterait sa pauvre commune, tantôt « pleureuse provençale » sur les traitements fait aux élus locaux, le « Zadiste » du rocher Eguillen se dresse comme dernier rempart des exactions de la représentation nationale, c'est-à-dire moi.

La réalité d'un tel discours, la supposée stigmatisation de la commune, le complot d'Etat organisé, s'avèreraient très graves pour notre démocratie s'ils étaient démontrés. Je me plonge alors dans le budget de la ville d'Eguilles et dans la totalité des dotations et subventions issues de l'Etat, du département et de la Métropole, pour vérifier de tel dire. La vérité est dans les chiffres.

Je réalise un travail d'analyse de l'évolution des dotations et subventions depuis 2017, en comparaison avec des communes similaires du territoire. Je collecte les différents rapports de la Chambre Régionale des Comptes et notamment les flux financiers métropolitains dits « de compensations » largement orientés vers les communes au détriment de la Métropole.

Les larmes de Robert DAGORNE ne sont que des mensonges. Les dotations globales de financements sont stables depuis 2018, les attributions de compensations de la métropole à hauteur d'1,6 million pour la ville sont effectuées, les dotations forfaitaires sont stables, le produit de fonctionnement de la commune est 2,5 millions plus élevé que la moyenne des villes de même catégorie et les subventions reçues pour l'année 2021 sont supérieures de 3 millions à la moyenne des villes similaires.

Alors, pourquoi tant de larmes ? La réponse est peut-être dans les décisions communales :

- Non-respect de la loi SRU alors que le préfet est intervenu lui-même sur le PLU ;
- Charges de fonctionnement supérieures à la moyenne nationale ;
- Charges de personnels représentant 70% du budget de fonctionnement, investissements et dépenses d'équipements du double des villes de même catégorie.

Avant de sortir les mouchoirs, j'attendrai les conclusions de la Chambre Régionale des Comptes qui se penche une nouvelle fois sur l'analyse du budget de la commune pour 2022 et les effets de la loi 3DS, tant décriés par le maire d'Eguilles, qui remettront justice et équité dans les attributions métropolitaines, permettant de dégager des financements pour l'intérêt général du territoire. »

**Mohamed LAQHILA**  
**Député des Bouches du Rhône**